



Date de mise à jour : 27/01/2022

Poste occupé par : Sébastien LEDOUX

• Mobilité □ Redéploiement □ Création

Libellé court RH / code poste RH : 5164 – DTSTOSEP47

Personne à contacter : Secteur Ressources Humaines

Tél : 01 49 56 55 72 – 01 79 86 14 01

Courriel : dtvd-rh@valdemarne.fr

## DESCRIPTIF DE POSTE

### IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Surveillant Espace Public
Cadre d'emplois/catégorie	Technicien Catégorie B
Pôle/Direction/Service	PADECT - Pôle Aménagement Déplacement, Emploi et Cohésion Territoriale DTVD – Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements STO – Service Territorial Ouest Secteur Espace Public
Lieu de travail	100 avenue de Stalingrad 94800 - Villejuif
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique directe du Chef du Secteur Exploitation Espace Public

### PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements (DTVD) est rattachée au Pôle Aménagement Déplacement, Emploi et Cohésion Territoriale du Département. Elle a pour mission le développement et l'aménagement des infrastructures routières et de transport en commun en Val-de-Marne, l'intervention du Conseil départemental vis à vis du fonctionnement et de l'efficacité des transports publics, l'entretien et la gestion de la voirie départementale, le développement des modes doux alternatifs à la voiture et l'optimisation des déplacements des personnes et des biens. La DTVD participe à :

- La démarche d'aménagement global du territoire départemental en concertation avec les autres directions départementales, en particulier celles du pôle PADECT
- L'accompagnement de la construction du Grand Paris Express dans le Val-de-Marne
- La démarche de modernisation du service public départemental qui vise à le rendre efficient et réactif
- La démarche de développement durable et de prise en considération des préoccupations environnementales
- La concertation et les démarches participatives
- La dimension sociale et l'insertion économique.

**Le Service Territorial Ouest** est l'outil de l'ancrage territorial de la DTVD à l'échelle du Territoire Ouest.

Il a pour vocation de :

- Gérer les questions relatives à la voirie départementale et à son usage dans le territoire
- Obtenir et maintenir le meilleur niveau d'efficacité sur le réseau

**Le Secteur Exploitation Espace Public** a pour vocation d'être, sur le territoire Ouest, le représentant de la maîtrise d'usage du Département, d'assurer l'organisation de la surveillance et la connaissance technique et fonctionnelle, la maintenance et l'exploitation du domaine public départemental en intégrant l'ensemble des politiques de déplacement départementales.

### MISSION DU POSTE

Sur le territoire du Service Territorial Ouest, le surveillant espace public veille à préserver la sécurité des déplacements des usagers sur les secteurs de RD à fort enjeux de déplacements et d'évolution urbaine (TZen5, GPE, ZAC...).

Il assure la surveillance technique et fonctionnelle et prévient des défauts de conformité (d'installations et de circulation) sur le domaine public départemental

Il pilote l'instruction d'autorisations d'intervention des exploitants de réseaux et autres intervenants sur les voiries départementales à fort enjeux de déplacements, en assurant le suivi et le contrôle en coordination avec les contrôleurs de l'espace public

Il contribue à l'instruction des arrêtés pour le réseau classé à grande circulation en coordination avec le gestionnaire des arrêtés de circulation.

### DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

**Veille des usages et préservation de la sécurité sur les RD à fort enjeux de déplacements (TZen5, GPE, ZAC...) du Service Territorial Ouest.**

- Participation régulière et nécessaire aux réunions (arrêtés, coordination des travaux ...).
- Contrôler et faire respecter, la conformité des installations de chantiers prescrites par les arrêtés.
- Contribuer en coordination avec les contrôleurs de l'espace public à la surveillance technique et fonctionnelle du domaine public départemental en prévention des défauts et dysfonctionnements (installations et/ou circulation générale).
- Transmettre aux contrôleurs de l'espace public et chargés d'opérations les données de suivi d'activité ou matière de sécurité des usagers.

**Participation transversale aux missions de suivi, d'instruction et d'enquête du Service Territorial Ouest.**

- Collaborer aux enquêtes de terrains des techniciens, chargés de projet, ou gestionnaires de patrimoine
- Assister le Secteur Gestion Urbaine sur la définition des prescriptions liées à des occupations privatives du domaine public départemental.
- Participer à la connaissance et la coordination des interventions sur le domaine public départemental

**Instruction et rédaction d'actes spécifiques.**

- Instruire et rédiger des autorisations d'intervention des exploitants de réseaux et autres intervenants sur voirie départementale et en assurer les suivis et contrôles.

- Instruire et rédiger des arrêtés de circulation du réseau routier classé à grande circulation (RGC), en relation avec les services de l'Etat, des collectivités et autres intervenants ; animer les réunions d'arrêtés en soutien du gestionnaire des arrêtés de circulation.

**PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)**

Connaissances	<p><b>Indispensables à la prise de poste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dispositions techniques et réglementaires liés à la sécurité des chantiers.</li> <li>- Connaître les normes de passages des différents usages dans le domaine des VRD.</li> </ul> <p><b>A acquérir au cours de l'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les procédures de prises d'arrêtés, d'Autorisations d'Occupation Temporaire,</li> <li>- Connaître les différents types de dégradations de chaussée et de trottoirs</li> <li>- Connaissances réglementaires, et administratives relatives aux projets d'aménagement.</li> <li>- Connaissances en intégration urbaine et environnementale</li> </ul>
Savoir-faire	<p><b>Indispensables à la prise de poste</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir rendre compte oralement et au travers de rapports écrits</li> <li>- Maîtriser les outils informatiques (Word, Excel, Outlook ...)</li> <li>- Aptitude à l'écoute, à la communication et à l'échange.</li> <li>- Esprit d'analyse de synthèse et d'organisation,</li> <li>- Savoir lire et comprendre un plan technique</li> </ul> <p><b>A acquérir au cours de l'activité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des outils connexes (DICT.fr, SIG 94...)</li> <li>- Sens des enjeux et priorités (politique, financier...)</li> </ul>

**ENVIRONNEMENT DU POSTE**

Relations de travail - Internes  - Externes	<p>- Relations internes : Travail en liaison avec les services de la Direction des Transports de la Voirie et des Déplacements et des autres directions du Conseil Départemental</p> <p>- Relations externes : Les villes et EPT, les aménageurs, DRIEA / DIR IF, Ile de France Mobilités, SNCF, RATP, autres transporteurs, les exploitants de réseaux, les services de police, les entreprises ou BET extérieurs, les usagers du domaine public</p>
Conditions particulières d'exercice	<p>Ce poste pourra nécessiter la participation aux travaux de nuit sur les voiries départementales concernées par les projets du Grand Paris Express (GPE).</p> <p>En matière d'hygiène et sécurité, la réglementation s'appliquera dans le port des équipements de protection individuelle ainsi que l'obligation de satisfaire aux formations liées à l'exercice de l'activité.</p>
Moyens mis à la disposition de l'agent	<p>Véhicule de service en pool sans autorisation de remisage à domicile.</p> <p>Téléphone portable professionnel</p> <p>Equipements de Protection Individuelle (EPI)</p> <p>Moyens bureautiques usuels.</p>

**EXIGENCES DU POSTE**

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Baccalauréat ou diplôme homologué de niveau IV
Expérience	Souhaitée : 1 à 2 ans d'expérience dans des fonctions techniques, de conduite de projets en voirie et travaux publics
Certifications, habilitations	Pré requis : Permis B A acquérir : AIPR concepteur
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations      oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

**INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE**

NBI : <b>NON</b> Si oui préciser à quel titre :      Nombre de points :
- <b>Indemnité de Fonctions, de Spécialités et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés :</b>
■ <b>TECHNICIENS TERRITORIAUX</b>
■ Nom du groupe : <b>Groupe 3 – AUTRES FONCTIONS</b> ■ Nom du sous-groupe : <b>Autres fonctions Techniciens:</b>

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur Le directeur des Transports, de la Voirie et des Déplacements   Nicolas VAN ECKHOUD	Date et avis du Directeur Général Adjoint Le Directeur Général Adjoint Pôle Aménagement, Déplacement Emploi et Cohésion Territoriale   Amélie MATI
<b>CADRE RÉSERVÉ À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>		
AVIS	Date	Signature
	<b>28 FEV. 2022</b>	Pour le Président du Conseil départemental et par délégation La responsable adjointe du service 

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution  
Amélie DOUEL